



Tableau de synthèse des données-clé du rapport annuel

Nom de l'association	
Adresse (ssiège)	
URL site internet	
	Numéro BCE :
Certificateur des comptes	
Catégorie de taille légale	

	2024		2023		2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Bilan						
Total bilan	49.003.203,09 €	49.003.203,09 €	43.552.012,05 €	43.552.012,05 €	38.832.107,63 €	38.832.107,63 €
Actifs immobilisés	310.268,03 €		328.418,50 €		351.354,82 €	
Actifs circulants	48.691.089,42 €		43.223.343,50 €		38.480.752,81 €	
Comptes de régularisation	1.845,64 €		250,05 €		0,00 €	
Patrimoine		30.145.850,55 €		27.370.720,85 €		27.225.460,33 €
Provisions		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Dettes > 1 an		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Dettes < 1 an		18.854.484,34 €		16.181.193,61 €		11.601.791,52 €
Comptes de régularisation		2.868,20 €		97,59 €		4.855,78 €

	2024		2023		2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Compte de résultats						
Biens et services						
60/61	738.267,10 €		897.841,43 €		1.816.635,04 €	
617	0,00 €		0,00 €		0,00 €	
dont :						
• coût du personnel intérimaire et mis à disposition	0,00 €		0,00 €		0,00 €	
62	656.055,93 €		612.893,61 €		530.064,09 €	
Frais de personnel (incl. bénévolés)						
63/64	23.197,02 €		22.936,32 €		0,00 €	
Réductions de valeur, provisions et autres charges						
70/72 + 74		15.248.787,41 €		14.640.644,30 €		12.586.214,58 €
Chiffre d'affaires, etc...		0,00 €		0,00 €		0,00 €
73		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Cotisations, dons, legs, subventions						
65 - 75	1.662.744,35 €	3.841.824,54 €	-331.359,62 €	1.255.558,92 €	1.213.278,22 €	1.116.804,79 €
Charges et produits financiers						

Charges et produits exceptionnels	66 - 76	196,54 €	0,00 €	201,66 €	0,00 €	192,62 €	0,00 €
Total charges et produits	60/69 - 70/79	3.080.460,94 €	19.090.611,95 €	1.202.513,50 €	15.896.203,22 €	3.560.169,97 €	13.702.819,37 €

Total recettes brutes récoltes de fonds directes	[2]		15.248.787,41 €		14.640.644,30 €		12.586.214,58 €
dons	731		12.351.966,65 €		13.399.955,79 €		9.847.730,97 €
legs	732		2.896.820,76 €		1.240.688,51 €		2.738.483,61 €
Total coûts récoltes de fonds directes		932.842,54 €	981.944,65 €		1.617.936,88 €		
Total résultat net récoltes de fonds indirectes	[2]		12.351.966,65 €		13.399.955,79 €		9.847.730,97 €
Subventions publiques	733		0,00 €		0,00 €		0,00 €

Tension salariale (maximin. brut, en ETP)	[3]	2,98	:1	3,45	:1	2,96	:1
---	-----	------	----	------	----	------	----

Frais d'administration générale (FAG)		461.480,49 €		528.790,39 €		728.762,25 €	
Total coûts récoltes de fonds directes		932.842,54 €		981.944,65 €		1.617.936,88 €	
Ratio FAG/Produits		2,42%		3,33%		5,32%	
Ratio coût récoltes de fonds directes/ Total recettes brutes		6,12%		6,71%		12,85%	
Ratio de dépenses impact [4]							

[1] Voir article 14 du Règlement d'ordre intérieur de RE-EF : Catégorie A : Petite association ou fondation | B : Micro-société | C : Petite société | D : Grande société.

[2] Dans cet éclaircissement, nous proposons une distinction entre des récoltes de fonds 'directes', et 'indirectes' càd. qui concernent des activités (vente, sponsoring,...) qui génèrent une recette et dont les coûts ne doivent pas être retenus comme coûts de récoltes de fonds directes.

Ce schéma est indicatif et peut être adapté à la situation et aux activités de chaque association, le cas échéant accompagné de commentaires.

[3] Pour le calcul de la tension salariale, il convient d'examiner si la rémunération la plus élevée est incluse dans les rémunérations pour prestations hors contrat de travail, converti en ETP sur une base annuelle. La méthode d'évaluation et de calcul et la cohérence des règles utilisées doivent être soumises au vérificateur aux comptes

[4] Ratio de dépenses impact : la partie du total des moyens disponibles qui ont pu être utilisés pour la réalisation du but social.

[au verso ou pas visible par le public]

Norm & fonction du certificateur [5]

Date

Signature

Je confirme que les données ci-dessus sont exactes et complètes.

[5] De préférence par le commissaire aux comptes ou un vérificateur externe, éventuellement par le président. La signature d'un membre du personnel exécutif interne ne suffit pas.